

Communiqué de presse

30 avril 2026

Plan d'électrification : pour une mise en œuvre territorialisée et multi-énergies

En réaction à la présentation du plan d'électrification par le Gouvernement, la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) réaffirme son soutien à l'électrification des usages et à la sortie progressive de la dépendance aux énergies fossiles, tout en appelant à une approche territorialisée et multi-énergies en s'appuyant sur les collectivités locales en leur qualité d'autorités organisatrices de l'énergie (AODE/AODG).

Accompagner une électrification déjà en marche

L'électrification est engagée et doit être accompagnée avec ambition. Cela suppose de donner de la visibilité aux acteurs, de renforcer les réseaux, de développer les solutions de flexibilité et d'éviter toute rupture dans les trajectoires d'investissement dans le respect des programmes pluriannuels négociés entre l'autorité organisatrice et son concessionnaire. Mais cette dynamique doit rester progressive, socialement acceptable et adaptée aux spécificités territoriales.

Comme l'a rappelé le président de la République, tous les usages ne pourront être électrifiés immédiatement, ni sans accompagnement, ni sans tenir compte des réalités locales.

Un mix énergétique diversifié, au service des territoires

La décarbonation ne peut reposer sur un seul levier. Le biogaz, la chaleur renouvelable, l'hydrogène renouvelable, mais aussi les dynamiques locales liées à la valorisation énergétique, participent à la souveraineté énergétique et au développement économique des territoires.

Les projets de biométhane, soutenus par les collectivités et le monde agricole, illustrent cette dynamique. De même, le développement du bioGNV pour la mobilité et les initiatives locales en matière de chaleur renouvelable démontrent la capacité des territoires à diversifier leurs ressources et à créer de la valeur.

Pour Jean-Luc Dupont, président de la FNCCR : *« Le grand plan d'électrification, s'il est salubre pour notre souveraineté, doit s'inscrire dans une vision plus large intégrant l'ensemble des énergies renouvelables. Les collectivités, à travers les AODE et les AODG, sont au cœur de cette transformation et doivent être pleinement associées aux choix structurants. Il ne s'agit pas d'opposer les énergies, mais de construire un mix équilibré, adapté aux territoires, pour réussir une transition énergétique efficace, durable et partagée. »*

Renforcer la coordination des réseaux d'énergie

L'électrification des usages ne saurait par ailleurs se concevoir indépendamment d'une planification intégrée de l'ensemble des réseaux d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid et hydrogène). À cet égard, les AODE/AODG occupent une position centrale pour orchestrer, à l'échelle de leur territoire, un scénario cohérent conciliant développement des usages électriques, évolution des réseaux et complémentarité avec les autres vecteurs énergétiques.

Sur ce point, la première mesure du plan « Lancer 100 territoires d'électrification » doit s'appuyer explicitement sur les AODE/AODG, propriétaires des réseaux de distribution d'électricité et de gaz et garantes du bon fonctionnement de la distribution d'énergie dans leur territoire. C'est d'ailleurs ce qui ressort concrètement du projet de loi DDADUE 3 tel qu'adopté en première lecture au Sénat qui reconnaît un rôle à ces autorités organisatrices, à la fois, pour l'élaboration d'un scénario commun multi-énergies et l'optimisation des infrastructures gazières. La FNCCR appelle à ce que le plan d'électrification s'inscrive pleinement dans ce cadre et conforte les premières positions du législateur.

L'électrification dans les territoires ne se fera pas sans les AODE

Il est indispensable que les AODE, véritable colonne vertébrale (technique, financière et politique) de la transition énergétique dans les territoires, soient pleinement associées à la mise en œuvre du plan d'électrification.

Au-delà de leur qualité de propriétaires, les AODE interviennent sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique : production d'énergie renouvelable notamment au travers des circuits courts, développement des infrastructures de réseau et de recharge pour véhicule dont elles assurent en partie la maîtrise d'ouvrage et maîtrise de la demande de l'énergie. Cette vision globale constitue un atout majeur pour garantir une transition ordonnée, efficace et adaptée aux réalités locales.

A propos de la FNCCR

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.